Nos partenaires

Partenariat entreprises

Le partenariat entreprise/association peut se faire sous différentes formes avec la Fédération : don, mécénat d'entreprise, prestation, sponsoring... Cette aide peut s'inscrire dans le cadre d'une politique de développement durable, d'un engagement citoyen ou d'une démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises).

De nombreuses possibilités pour les entreprises de s'investir dans la lutte contre le diabète avec la première association de patients en France

Une entreprise peut soutenir la mission générale de la Fédération, participer au développement de ses actions d'accompagnement des patients, de formation des bénévoles et de sensibilisation du public, ou bien proposer un projet de collaboration destiné à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de diabète.

Des exemples d'actions de l'association organisées avec le soutien des entreprises :

Entre 2009 et 2011, la Fédération a organisé les « haltes aux complications » qui se sont déroulées dans 18 villes de France grâce au soutien d'une dizaine d'entreprises. Ces opérations avaient pour but d'informer le public sur les différentes complications du diabète et les moyens de les éviter ou de ralentir leur apparition.

En 2011, à l'occasion du 90ème anniversaire de la découverte de l'insuline, c'est avec le soutien de 18 entreprises que la Fédération a pu réaliser « Vivre avec le diabète », un film de témoignages d'une durée de 34 minutes.

En 2012, le club des mécènes « Entreprendre contre le diabète » a soutenu la réalisation de la campagne nationale de prévention du diabète « Méfiez-vous des héritages familiaux » . Cette initiative a été renouvelée depuis avec succès et fédère l'ensemble des associations fédérées chaque première semaine du mois de juin. Un site dédié relaie chaque année ma campagne www.contrelediabete.fr.

La Fédération a lancé le site internet communautaire www.mapompeainsuline.fr, en partenariat avec les fabricants de pompe à insuline et des prestataires de santé. C'est à la fois un site informatif sur le traitement par pompe à insuline et un site participatif donnant la possibilité de témoigner de son expérience, de réagir et d'échanger sur les différentes thématiques ou d'assister à des visioconférences en direct (ou podcastées).

Pour plus de renseignements sur les <u>différentes possibilités de soutenir la Fédération</u>, n'hésitez pas à contacter Damien Conzatti, notre responsable des relations entreprises, au 01 84 79 21 32 ou par email <u>sur le lien suivant</u>.

Autres partenaires:

Les institutions publiques

Les associations et organismes professionnels